

DOMBLANS



Aux fils des saisons.....



BULLETIN MUNICIPAL N°36

BULLETIN MUNICIPAL N° 36



2016

Ce présent bulletin a été réalisé avec les moyens communaux (conception, tirage, reliure, agrafage). Il a été tiré à 600 exemplaires.

Merci à nos secrétaires de mairie qui ont assuré la saisie informatique d'une partie.



SOMMAIRE

- Le mot du maire p. 2 à 3
- Le travail des commissions p.4 à 23
- Nos associations p. 24 à 55
- Etat Civil p. 56
- Infos p.57 à 60

Le mot du Maire

L'histoire nous a appris combien la haine pouvait conduire à l'immonde. Aujourd'hui, ne nous trompons pas. Le terrorisme ne cherche pas qu'à répandre le sang, il veut aussi nous diviser et nous faire céder aux sirènes du populisme, de l'amalgame et des deux principes opposés du bien et du mal...

Luttons contre toutes les formes d'obscurantisme et préservons nos valeurs. Gardons le plaisir de partager, découvrir et simplement être ensemble... Quelles que soient les épreuves que nous traverserons encore, ne nous laissons pas arracher, par ceux qui font commerce de la peur, la conviction que nos libertés, notre humanisme et notre bonheur de vivre doivent toujours prévaloir sur tout autre sentiment.

Jour après jour, acte après acte, rencontre après rencontre, nous œuvrons communément pour améliorer notre cadre de vie et développer les relations humaines. Gardons ce cap, à Domblans, comme dans toutes les communes de France.

Pour ce nouveau bulletin municipal, vous découvrirez ce que le Conseil Municipal, la communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille et vos associations locales entreprennent pour vous. Réalisations d'aujourd'hui ou projets pour demain, nous avons à cœur de donner le meilleur de nous-mêmes pour faire de notre territoire un espace toujours plus agréable à vivre.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui s'engagent pour les autres, il n'est pas tâche plus difficile, mais aussi plus épanouissante. A mes collègues élus, à tous les bénévoles de nos associations, je veux exprimer ma reconnaissance pour tout ce qu'ils accomplissent sans toujours être remerciés. Je souhaite que cet engagement perdure dans le temps. Voilà pourquoi il est important d'éveiller les consciences de nos plus jeunes concitoyens. Le Conseil Municipal des jeunes participera à cet objectif.

Je remercie tous mes collaborateurs, les employés municipaux qui se dépensent sans compter pour assurer un service de qualité aux Domblanais, les associations et tous ceux qui de près ou de loin participent à la vie de la Commune.

J'assure mon soutien et ma sympathie à ceux qui ont eu la tristesse de perdre un proche et tous mes vœux de rétablissement à ceux qui ont été touchés par la maladie.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de résider dans notre Commune.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017 et que vos vœux personnels et professionnels se réalisent.

Bernard FRACHON

Disparition de René GUILLAUME, ancien maire de DOMBLANS

« Adieux à un grand Monsieur »



René GUILLAUME était un homme simple, droit et d'une profonde honnêteté, dont la modestie n'aurait pas aimé qu'on fasse de longs discours à son propos.

Ce n'est pourtant pas une raison suffisante pour le laisser partir sans pouvoir dire toute l'admiration et reconnaissance qui lui sont dues pour les 31 années au cours desquelles il a honorablement rempli ses mandats de maire de la commune de DOMBLANS.

Pendant toutes ces années de 1983 à 2014, il a été constamment attentif à défendre les intérêts de sa commune et de ses concitoyens dans un esprit de solidarité et de justice.

Il aura représenté une génération d'élus municipaux qui bien que n'ayant pas été particulièrement préparés à des fonctions d'une complexité croissante ont su néanmoins administrer efficacement leur commune au cours d'une période marquée de profondes évolutions.

Homme du terroir, empreint d'un bon sens à toute épreuve, dévoué à sa commune et à ses concitoyens, René Guillaume nous laissera le souvenir d'une vraie humanité, d'une modestie imperturbable, d'une générosité et d'une tolérance rares. Même la cruelle maladie qui l'a emporté n'aura pas réussi à altérer sa bonne humeur naturelle et son optimisme communicatif.

Que René Guillaume, soit remercié pour tous les services qu'il a rendu et tous les soins qu'il a pris à préparer l'avenir de sa commune et que ses proches sachent combien sa disparition attriste tous ceux qui l'ont connu et combien leur peine est partagée.

Le Maire Bernard FRACHON

Voirie 2016

Poursuivons notre voyage explicatif, débuté il y a 3 ans, sur les routes et chemins de la « voirie »

Dans le bulletin 2015, nous vous informions des travaux que la commune allait proposer à la CCCHS ainsi que de ceux que la commune envisageait de financer elle-même.

Projet CCCHS :

A - Fin de la réfection, en enrobé, de la partie supérieure de la route du chemin des Iles (route du stade à la route de Ménétru)

→ **Complètement réalisé.**

B - Réfection de la route allant de la salle des fêtes au centre de tri postal.

→ **Complètement réalisé.**

C - Réfection de la rue du reposoir.

→ **Non retenu au programme 2016**

D - Réfection de la route de la Muyre depuis RD 120 jusqu'au panneau sortie Domblans.

→ **Reporté ?????**

Le coût des travaux engagés par la CCCHS s'élève à : 34700 euros



Projets communaux :

1 - Modification/réfection des passages surélevés (dos d'ânes) de la route de la Muyre.

Réalisé 3 sur 4.

2 - Modification des ilots centraux rue de Belgique et rue de la Sarrazine, carrefour RD 193 et création d'un ilot central rue des champs des contours

Réalisé.

3 - Amélioration/réfection du trottoir gauche, après le passage à niveau, direction Voiteur et prolongement jusqu' au carrefour de la rue de l'église.

Réalisé.

4 - Signalisation des commerces et entreprises de la commune qui l'ont souhaité.

Réalisé.

Le coût des travaux engagés par la commune s'élève à : 53 000 euros



A cela s'ajoute :

- Création d'un trottoir en enrobé route de la Muyre.
 - Réfection des trottoirs du lotissement des Champs Ramboz.
 - Pour cause de flaque d'eau, génératrice d'aquaplaning, reprofilage de la moitié de la RD 120, face à la pharmacie.
 - Remise à niveau des tampons d'égouts rue des Coteaux de la haute Seille.
- Enfin, travaux de peinture (signalisation horizontale) blanche, à divers emplacements de la commune. Tous ces travaux étant réalisés majoritairement par des entreprises spécialisées.



Ce tour d'horizon ne serait pas complet sans parler, de tout ce qui est fait par les moyens communaux et en particulier par les employés municipaux : **Alain Guillemain, Jean Christophe Vuidepot et Marc Guillemain** (emploi aidé de l'association AIR)

A savoir, les ilots dont il est fait état ci dessus (2), le fauchage des bordures de routes et des chemins blancs ainsi que l'entretien de ceux ci, la pose de panneaux de signalisation (y compris le point 4 ci dessus) , les interventions sur le réseau d'eau communal, les réparations des fuites sur le domaine public, le changement de compteurs, le remplacement des grosses vannes de quartier et petites, l'entretien, la modification et la mise aux normes des bâtiments communaux dont l'école , l'entretien des espaces verts, dont Arboretum et verger pédagogique (un surcroît de travail étant généré par l'abandon des produits dés herbants et autres phyto sanitaires.)

Comme vous pouvez le constater, nos employés municipaux ne chaument pas.

Enfin, le conseil municipal a constaté que, sur le réseau routier, intra-muros de la commune, la vitesse des véhicules pouvait être excessive, de jour comme de nuit et constituait un danger.

Dans un premier temps une action de contrôle automatique des vitesses a été engagée afin d'identifier les axes les plus « sensibles », ce contrôle se poursuit. Dans un 2ème temps, l'analyse des relevés des contrôles permettra de prendre les mesures les plus appropriées pour ramener les vitesses des véhicules, dont les conducteurs ne respectent pas les limitations, dans des limites plus acceptables qu'aujourd'hui,

La commission proposera pour l'année 2017 :

-Travaux communaux :

- * rue des champs des contours, remise à niveau des tampons d'assainissement et remplacement des avaloirs des eaux pluviales par des grilles et arasement des accotements,
- *Accès du vieux cimetière en enrobé,
- *Cheminement piétons en concassé fin d'un côté rue du Prélot (comme le long du gué Faroux D193)
- *reprise de certaines déformations de chaussées du village en enrobé,
- *reprise d'un trottoir rue des Bauches (actuellement occupé par une haie)

Travaux intercommunaux :

- *Rue complète du Prélot y compris le chemin menant à la passerelle +l'accès aux 3 maisons côté champ en enrobé,
- *Route de la Muyre (non fait en 2016, un seul chantier ECF pour la CCCHS)
- *rue du Reposoir (déjà proposé en 2016 et non retenu)
- *Blandans - du lavoir en allant vers le chemin des châteaux côtés RD 57 et bois en enrobé (endroit très pentu),

Nous vous donnons donc rendez vous fin 2017, dans le prochain bulletin municipal, pour continuer sur les chemins de la « voirie ».

L'adjoint en charge de la voirie : Rémi Courtout

Le rapporteur de la commission voirie : Jean Nozière

ENTRETIEN ET AMENAGEMENT IMMOBILIER

Comme en 2015, la priorité a été donné à l'entretien et la mise aux normes de nos bâtiments, ce qui évite des frais conséquents à longue échéance.

Voici la liste du patrimoine immobilier de la commune :

- Mairie avec accès handicapés, à l'étage 200 m2 aménageable.
- Poste avec logement à l'étage.
- Ecole avec logement à l'étage
- préau, salle de sport
- Atelier communal
- Salle Tosi, pouvant recevoir 30 personnes, WC handicapés
- Poids public
- Lampisterie.*
- HLM Gendarmerie avec logements
- Salle des fêtes
- Le vestiaire du foot et la cantine sont gérés part la Communauté de Commune.

Les travaux réalisés cette année :

- Remplacement de la couverture en terrasse de la salle des Fêtes par l'entreprise OBTP	12 021.72
- Remplacement d'un Velux à la Gendarmerie et Zinguerie à l'école par l'entreprise SARL TOITURE BOISSON	6 699.49
- Remise en conformité suite au rapport VERITAS, de la gendarmerie, par l'entreprise HACH Jérôme	3 976.37
- Diverses interventions (au nombre de 6) de l'entreprise HACH Jérôme	2 029.80
- Remplacement chauffe eau de la Salle TOSI	669.57
- Remplacement d'une baignoire à la Gendarmerie Entreprise P.MOINE	633.38
- Restauration paratonnerre de l'Eglise Entreprise PRETRE	1 970.40
- Changement du carrelage salle de bains de la Gendarmerie Entreprise LP CARRELAGE	960.81
- Diverses entreprises sont intervenues pour de petits travaux	2 539.77

TOTAL DES TRAVAUX (en Euros) 31 501 .31

***La Lampisterie :**

Elle se situe derrière les WC communaux côté gare. Elle appartenait au PLM (Paris-Lyon-méditerranée), et c'était une réserve de pétrole et de lanternes pour éclairer la nuit les passages à niveau, la gare et ses quais, les feux rouges de bout de convois, les phares avant de la locomotive, les plafonniers 1ères classes.

Un préposé était en permanence à Domblans.

Peut après 1918 la gare a été électrifiée par l'Union Electrique, compagnie privée dont la centrale était au Saut Morbier sous le Barrage de Vouglans. Il existait 1500 compagnies électriques en France au lendemain de la 2^{ème} guerre Mondiale, qui furent reprises par la Société d'Etat EDF.

Le rapporteur jacques GRILLOT

L'adjoint en Charge Christophe CHEVASSU



LE RESEAU ELECTRIQUE

1) Un bref retour en arrière au sujet de l'éclairage public du Pont sur la Seille jusqu'au Chemin des Iles. Commencé au printemps 2015, il aura été nécessaire d'attendre jusqu'à l'automne 2016 pour y mettre un point final. Le matériel choisit pour cette opération a été très long à obtenir.

2) L'année 2016 aura été uniquement consacrée à l'éclairage public. En effet suite aux décisions du Comité Syndical d'Electricité du S.I.D.E.C, une année sera attribuée à un projet d'enfouissement qui comprend :

-L'enfouissement basse tension plus le réseau téléphonique et la rénovation de l'éclairage public.

L'année suivante c'est un projet d'éclairage public axé uniquement sur l'extension ou la rénovation.

3) Éclairage du parking du nouveau cimetière.

L'extension du réseau éclairage public depuis l'ancienne propriété Gaudey. A ce jour une partie du fourreau souterrain est posée, il reste son achèvement, plus le câblage ainsi que la pose des mâts.

Récapitulation financière :

Participation du S.I.D.E.C	2 500 .00 €
Participation de la Commune	7 500.00 €
La TVA sur les 7500 €	1 500.00 €

TOTAL	11 500 .00 €

C'est le seul projet accompagné financièrement par le S.I.D.E.C

4) Chemin des Rochettes

Commencé dans les années 2000 par la Société SPIGE TREMDEL ALSACE afin d'assurer une deuxième alimentation moyenne tension (20 000 Voltes) un bouclage en langage d'électricien afin d'assurer à la commune une plus grande sécurité d'alimentation.

C'est cette société qui a posé les rehausses en béton ainsi que les fourreaux.

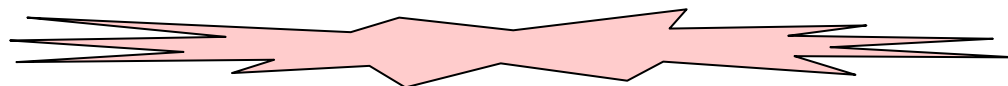
Les années ont passé, c'est seulement maintenant en 2015 que le projet inscrit en deuxième projet après le parking du cimetière. Ce dernier n'est pas prit en compte par le SIDEC

Le montage financier se décompose ainsi

Montant HT	8 024.43 €
TVA à 20 %	1 604.88 €
Etude du projet, plus les imprévus	1 088.13 €

TOTAL DU PROJET **10 717.44 €**

René DUTRUEL



Le chant du cygne de la gestion communale de l'eau.

Après des mois de travaux pour la réfection de la conduite d'eau reliant le pompage aux réservoirs et bientôt un an d'amélioration du réseau d'assainissement, il est temps de quitter les tranchées pour prendre un peu de hauteur et considérer les échéances qui nous attendent. Si 2017 verra la naissance de la nouvelle intercommunalité issue de la fusion de Bresse Revermont et des Coteaux de la Haute Seille, elle verra aussi la fin du syndicat d'assainissement de la région de Domblans (le SIARD), syndicat condamné par la loi NOTRE. Ses missions seront reprises par la nouvelle communauté de commune.

Très rapidement, en 2018, les communes devraient hériter de la compétence « gestion de l'eau et des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) » et la transféreront vraisemblablement à l'intercommunalité. On observe donc un désengagement de l'état, des départements et des régions au détriment de l'échelon local. Pour assurer cette nouvelle tâche, la commune pourra lever une nouvelle taxe limitée à 40€ par personne et par an. C'est en tout cas la lecture que l'on peut en faire actuellement tout en gardant à l'esprit que cette loi est encore bien floue et peut évoluer à la faveur des élections de 2017.

2020 quand à elle risque bien de provoquer la mort de la gestion communale de l'eau. C'est encore une fois la loi NOTRe qui rendra cette compétence obligatoire pour les communautés de communes. L'objectif annoncé est de diminuer fortement et rapidement le nombre d'acteurs impliqués dans « le petit cycle de l'eau » (Prélèvement, traitement, utilisation, assainissement, restitution). On parle ici de passer d'environ 34 000 syndicats, régies ou services à un peu plus de 3000 et ce en moins de 3 ans.

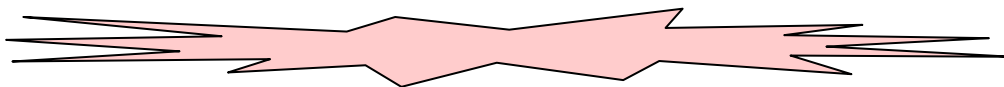
Les conséquences pour Domblans de ces choix nationaux sont importantes.

- D'un point de vue moral tout d'abord, c'est une page d'histoire qui se tourne. Depuis les années 1930, les conseils municipaux successifs ont installé, développé, entretenu et modernisé notre réseau. Il nous a permis d'être autonomes, d'accueillir de nouveaux habitants et d'assurer le développement des entreprises.

-Du point de vue financier, on ne peut qu'imaginer une hausse conséquente du prix du mètre cube. En effet avec un prix 3,40 € / m³ pour 120 m³ facturés, on est en dessous des 3,80 €/m³ de la moyenne nationale. Comme il est difficile d'envisager des prix de l'eau différents au sein d'une même communauté de communes, on se dirige vers une harmonisation qui ne peut que nous être défavorable. Du point de vue qualité de service enfin, nous respectons déjà la plupart des critères nationaux, notamment avec un taux de perte inférieur à 20 % et une disponibilité très satisfaisante. Les moyens de la communauté de communes étant limités, il semble clair que les investissements seront concentrés sur les communes où les réseaux sont les plus défectueux. On risque donc de voir une baisse de l'entretien sur notre réseau et à terme une dégradation du service rendu. Heureusement l'avenir n'est pas écrit, les différentes élections d'ici à 2020 peuvent rebattre les cartes, les lois peuvent être amendées, les décrets d'applications peuvent nous être favorables.

Je vous souhaite donc une année 2017 riche et intéressante.

Emmanuel RIZZI – Commission assainissement



ZERO PESTICIDE

La réduction de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue un atout important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.

Face aux enjeux environnementaux et de santé publique, la volonté politique visant à réduire l'usage des herbicides est aujourd'hui bien marquée ; Concernant l'entretien des espaces verts urbains fréquentés par le grand public, les textes réglementaires multiplient les restrictions d'utilisation des pesticides.

La loi dite « Labbé » prévoit la mise en place de l'objectif «zéro pesticide» dans les espaces publics à compter du 1er janvier 2017. L'usage des produits phytosanitaires par l'état, les collectivités locales et les établissements publics ,sur les espaces verts, les promenades, les forêts et les voiries accessibles ou ouverts au public, sera interdit à la vente.

L'utilisation ainsi que la détention de ces produits par les jardiniers amateurs seront interdites à partir du 01/01/2019.

Aussi dès janvier 2016 notre commune s'est associée à la démarche «zéro Pesticide» menée par la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille.

Les habitants ont tendance à considérer que la propreté de la commune passe systématiquement par la destruction massive des «mauvaises herbes». Le terme de mauvaise herbe est donné à la flore spontanée qui a tendance à pousser là où on ne le souhaite pas, et qui est considérée comme indésirable. Une plus grande acceptation de la végétation spontanée est donc souhaitable. Il convient de l'intégrer dans les programmes d'entretien.



En effet, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur la commune de Domblans va engendrer un développement de techniques alternatives, qui n'ont pas la même efficacité qu'un produit chimique.

De plus, le désherbage ne doit pas constituer la seule et unique solution en présence de végétation spontanée. En effet, ce type de végétation pionnière participe aussi à la biodiversité.

La commune va investir dans ce genre de matériel pour pouvoir traiter toutes les zones en sable concassé déjà faites, mais devra effectuer des aménagements à certains endroits pour faire le désherbage avec cette nouvelle machine.



Ce matériel sera acheté par la CCCHS et revendu aux communes qui en feront la demande.

Le dossier a été préparé par Mme Diane MUZARD chargée de l'environnement de la com-com et par Mrs CHALANDARD D. – GUILLEMIN A. - VUIDEPOT J.C. et COURTOU R. de la commune.

Nous allons avoir une subvention de 80 % sur le prix hors taxe de l'appareil, subvention versée par l'agence de l'eau. Le coût de cet investissement est de : 23 500 euros HT.

L'appareil sera composé d'une cellule : tracteur à 2 roues avec un moteur de 16 cv, d'une mono-brosse (soit douce-mi-dure ou dure suivant le travail à faire) et d'un désherbeur de surfaces perméables.



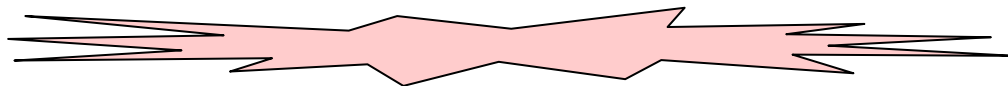
Par la suite nous investirons dans une balayeuse et un aspirateur/souffleur..... . Outils qui s'installent en bout de la cellule motorisée.

Nos employés communaux feront le maximum pour entretenir tous les espaces verts, allées, cimetières, Arboretum, verger pédagogique et tous les endroits possibles sur le territoire de la commune.

Vous pourrez consulter le compte-rendu de la FREDON sur le site internet de la commune.

Daniel CHALANDARD : 1er adjoint

Rémi COURTOU : 2ème adjoint



Cadre de vie

Concernant le fleurissement de notre village, nous avons conservé les mêmes emplacements et remis les mêmes compositions florales qu'en 2015.

En 2014, nos employés municipaux avaient taillé les arbres de la place Sailland, 2 de ceux-ci n'ont pas survécu à cette taille et du temps chaud.

Nous avons replanté 2 tilleuls argentés.



Lors de la création du trottoir sur la RD 120 en 2015, nous avons oublié de planter une haie devant chez Mr et Mme Vaillat, en concertation avec le riverain, nous avons mis une dizaine d'arbustes.

Un petit rappel pour la taille des haies le long du domaine public :

Les arbustes doivent être taillés à votre limite quelque soit le moment de l'année.

Si un accident se produit dû à votre haie non coupée, la commune se retournera contre le propriétaire de celle-ci et engagera une procédure juridique.

En 2016, le contrat de Gérald Ragot avec l'association AIR s'est terminé à la mi-mai, Gérald a trouvé un travail en CDD sur Montmorot.

Nous avons recontacté l'association AIR pour qu'il puisse nous retrouver un autre employé: début juillet Emmanuel Carpentier prenait son poste pour une semaine seulement Emmanuel ayant trouvé un travail en CCD.

Même opération pour rembaucher un nouvel employé, Marc Guillemain prenait son travail mi-août, Marc ne fait plus parti de l'équipe communale pour causes diverses.



Matériel communal :

Achats matériels :

Cette année la commune a investi dans :

- une remorque agricole de 5,5t tri-benne marque Devès.
- un petit groupe électrogène.
- une débroussailleuse.
- un transpalette de 2.500 T.
- une bétonnière.
- une pilonneuse (patin vibrant) d'occasion.
- une élingue 4 brins avec crochets pivotants.

En 2016 nous avons budgété pour l'achat d'une cellule de 16 cv avec 3 brosses pour le désherbage et nettoyage des places, trottoirs et autres endroits.

Un lourd dossier était à faire avec la participation de Mme Diane Muzard chargée de la mission environnement de la CCCHS. Celui-ci a été fait pour obtenir une subvention de 80 % au prêt de l'agence de l'eau, par contre la CCCHS centralise les commandes et achètera le matériel qui sera facturé à chaque prétendant.

Cette mesure est faite pour le 0 pesticide. Nous devrions avoir cet outil au printemps 2017, je l'espère.

Cette année nos employés **Jean Christophe Vuidepot** et **Alain Guillemain** ont passé leurs habilitations de nacelle par l'intermédiaire du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et tous deux l'ont obtenu avec succès.

Les illuminations de Noël ont été mises par leurs soins (location d'une nacelle).

La taille des arbres se fera par eux également.



Projet pour 2017 :

- ancien cimetière :

- Abattage des 8 ifs (ce travail se fera par l'intermédiaire d'une entreprise, cause : monuments funéraires et la croix.)
 - réfection de l'allée principale en sable concassé compacté pour pouvoir passer notre nouvelle machine à désherber.
 - Remettre des nouveaux arbres.
 - Recaler la pierre de la croix.
 - Entrée du cimetière: remettre 4 rosiers et tailler les arbres ainsi que les 2 ifs.
- Déplacement des 4 arbres, place du 19 mars et élargissement du parking rue de Bréry (stationnement en épi)

-Fontaine à remettre en état rue Désiré Monnier

-création d'un massif rue champ des contours.....

La passerelle :

la passerelle n'est plus aux normes, nous avons décidé de la rénover avec l'aide du SIDEDEC, Mr Bonhomme sera notre représentant.

-Nous avons déjà notre conseiller technique : entreprise SOCOTEC. Celle-ci nous a fait un rapport sur la solidité et savoir ce que l'on pouvait faire.

Nous ne pouvons pas l'élargir cause structure métallique ancienne et de petite section.

Nous demandons de refaire le platelage, les 2 gardes corps, désolidarisation de la passerelle sur le pilier et la reprise des culées et des piles en maçonnerie.

Les travaux seront faits fin juin normalement ou septembre 2017 si météo défavorable.

Achat de matériel :

- camionnette genre kangoo utilitaire

L'adjoint en charge de la commission « cadre de vie » : Rémi COURTOU

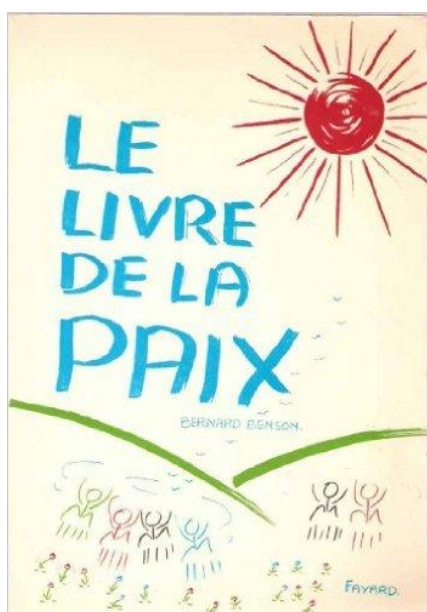
Le rapporteur « cadre de vie » : Sophie GUILLAUME-BELLE

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016

AVEC LES ENFANTS DE L'ECOLE

Les Enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 étaient venus nombreux lors de cette Cérémonie, accompagnés de Madame VILLERET, Maitresse des CM, de Monsieur GARRET, Maitre des CE et le leurs parents.

Ils ont tour à tour lu des citations, extraites du Livre de la paix,



« En dépit de tout, je garde la conviction que l'amour, la paix, la douceur et la bonté sont la force qui est au-dessus de tout pouvoir. »
Albert Schweitzer

« Nous avons appris à voler dans les airs comme des oiseaux et à nager dans la mer comme des poissons, mais nous n'avons pas appris l'art simple de vivre ensemble comme des frères. »
Martin Luther King

« Ne dites pas « un jour viendra », faites que ce jour vienne, car ce n'est pas un rêve. Et sur toutes les places, saluez la paix, c'est pour cela, qu'il faut chanter »

Itzak Rabin



Par la suite, ils ont interprété très sérieusement et magnifiquement, l'ODE A LA JOIE de Friedrich Von Schiller, accompagné de plusieurs musiciens de la Musique de Voiteur, sous la direction de Nathalie CLERC.



**MERCI AUX ENFANTS DE L'ECOLE
POUR VOTRE PARTICIPATION
LORS DE CETTE CEREMONIE**



AFFAIRES SCOLAIRES 2016-2017

RENTREE 2016-2017

L'équipe éducative à la rentrée de Septembre 2016 :

Enseignants : Mesdames VILLERET Nadine (Directrice), OYSEL Séverine (chargée de la décharge de la directrice), CHEVROT Anouk, SIESS Sylvie, Monsieur GARRET Jérôme

ATSEM : Mesdames CHALOYARD Karine, BOIDARD Pierrette et METROT Annie.

Le jour de la rentrée, Jeudi 01 Septembre 2016, **101 élèves (83 familles)** étaient présents, répartis de la façon suivante :

11 PS (3 ans) + 11 MS (4 ans) = 22 avec Sylvie SIESS

13 GS (5 ans) + 10 CP (6 ans) = 23 avec Anouk CHEVROT

11 CE1 (7 ans) + 18 CE2 (8 ans) = 29 avec Jérôme GARRET

12 CM1 (9 ans) + 15 CM2 (10 ans) = 27 avec Nadine VILLERET et Séverine OYSEL

Les prévisions pour la rentrée 2017 : 115 élèves.

Un DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) est affecté à l'école : M. FAVORY Christian.

ELECTIONS AU COMITE DE PARENTS

Elles ont eu lieu soit à l'école soit par correspondance en Octobre 2016.

Sur 162 inscrits, il y a eu 43 votants (26,54%), 34 suffrages exprimés

8 parents avaient répondu favorablement à l'appel à candidature pour 8 places éligibles.

Les parents élus sont : Mesdames Marjorie CHAMPET, Céline CHEZEAU, Laure GROUILLON, Géraldine HOBACQ, Delphine PRATINI, Sandrine ROUBEY, Aurore SIMERAY, Aurore VALLET.

ACTIVITES

La Piscine : Les classes de PS-MS-GS-CP sont en cours d'un cycle de 8 séances,

École et cinéma : Toutes les classes sont inscrites cette année au dispositif « école et cinéma ». Elles se rendront trois fois au cinéma à Lons durant l'année pour visionner des films sélectionnés par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Les classes continueront de fréquenter la **médiathèque** comme les années précédentes.

CTEAC : Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle

Deuxième année de ce projet financé par la CCCHS (communauté de communes) et la DRAC (direction régionale des affaires culturelles).

Les associations PROMODEGEL (Moulin de Brainans) et L'INSTAND'ART (Le Colombier des arts) restent associées pour un nouveau projet sur le territoire de la Communauté de Communes des Coteaux de Haute Seille.

Un projet qui continue à tourner autour du thème de l'environnement. Pour cette deuxième année, il est proposé de travailler la musique et la danse. Les classes de PS-MS travailleront en danse contemporaine avec deux danseurs professionnels et les classes de GS-CP, CE et CM travailleront avec deux musiciens professionnels : Julien Baratay et Anatole Buttin, pour fabriquer des créations sonores ou des fictions sonores adaptées sur lesquelles danseront les PS-MS

Jardin : Les récoltes même un peu maigres ont pu permettre de cuisiner du potiron, des courgettes, des tomates et des pommes de terre.

Création d'un conseil municipal des jeunes

Relancé cette année, il est devenu réalité en cette fin d'année ! Les élections ont eu lieu le mardi 13 décembre 2016 de 9h à 11h.

Tous les enfants inscrits à l'école publique de Domblans ont voté soit 101 inscrits.

L'élection du Maire a eu lieu le Lundi 09 janvier 2016 à 15h00.

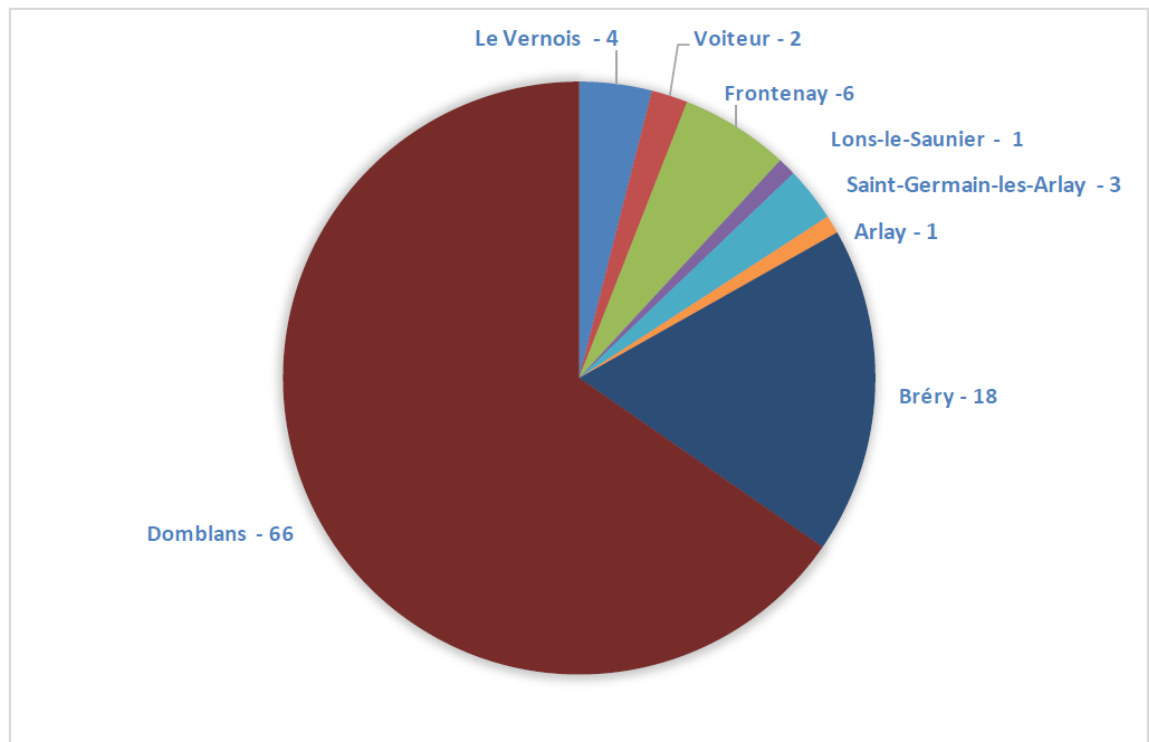
Les enfants ont en amont visité la Mairie avec la rencontre du Maire, de ses adjoints et des secrétaires ainsi qu'une visite des ateliers municipaux et des échanges avec les agents communaux.

Cette action a été très bénéfique pour les élèves même pour les GS CP.

Ce nouveau conseil municipal des jeunes sera présenté lors des vœux du Maire le 15 janvier 2017. Le Maire de Domblans se réjouit de cette nouvelle force de proposition qui concernera les trois communes (Domblans, Bréry, Frontenay)

ORIGINE DES ENFANTS FREQUENTANT L'ECOLE DE DOMBLANS

Depuis la Rentrée de Septembre 2016, les enfants de Bréry sont accueillis à Domblans



Horaires de l'Ecole depuis Septembre 2016 :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30-12h00 et 15h-16h45

Mercredi : 8h30-11h30

**Chrystel Meulle,
Rapporteur – Commission Enfance, Social, Culture**



Le CMJ :

Comment fonctionne-t-il ?

- ✓ Il est rattaché au service de la commune. Ses réunions sont publiques.
- ✓ Il a un rôle consultatif.
- ✓ Il dispose d'un budget alloué pour concrétiser des projets.
- ✓ Des réunions pour échanger :

Il se réunit en commissions pour échanger des idées et élaborer des projets

- ✓ Une réunion pour décider :

Une fois tous les mois et demi, les élus du CMJ se rassemblent en réunion plénière afin de prendre des décisions communes qui seront transmises au Conseil Municipal des adultes.

Le conseil Municipal des Jeunes

Qu'est-ce que c'est ?

Des enfants motivés et disponibles pour participer à la vie du village, pour proposer des idées nouvelles afin d'améliorer la vie de tous les jours pour le bénéfice de tous les habitants.

Le CMJ est composé :

- ✓ D'élèves de CE2, de CM1 et de CM2 scolarisés à Domblans et élus pour 2 ans par tous les élèves de l'école de Domblans ▶ 15 élus
- ✓ Il se réunit en présence du maire et sous sa responsabilité, de certains adjoints et conseillers municipaux et d'un enseignant.

Pourquoi un CMJ ?

- ✓ Pour sensibiliser les jeunes à l'exercice de la citoyenneté, de la démocratie, à la responsabilité qui incombe à chaque élu(e) de la République.
- ✓ Pour donner la parole aux jeunes, pour connaître leur avis sur les projets de la municipalité et faire découvrir le fonctionnement d'une commune et d'une mairie.
- ✓ Pour proposer des idées et réaliser de nouveaux projets dans le village.
- ✓ Pour participer à l'information des autres

Le CMJ en quelques dates :

Les 4 classes rencontrent les élus & les 2 secrétaires	26 septembre 2016
Les 4 classes rencontrent les élus & les 3 agents techniques	03 octobre
Participation des élèves à un conseil municipal	11 octobre
Retrait des candidatures en mairie	18 novembre
Dépôt des candidatures en mairie	23 novembre
Campagne électorale dans l'école & affichage dans le village	du 24 novembre au 12 décembre
Election du CMJ par les 4 classes de l'école de Domblans Dépouillement des votes en présence des 4 classes	Mardi 13 décembre
Installation du CMJ & élections du maire et des 3 adjoints	Lundi 9 janvier 2017 à 15h00
Vœux à la population du CMJ avec le Conseil Municipal	Dimanche 15 janvier 2017 à 11h00



De Gauche à droite en partant du haut : Charles Manguin, Sarah Plubelle, Laurette Rousset, Lucas Muller-Lambert,
Louise Grouillon, Maëlys Lopes, Noémie Bichon, Thomas Moulin
Dimitri Guillaume, Julien Grandvaux, Anna Lamard Drzymada (Maire), Fantine Pitel

Illuminations et arrivée du Père Noël

Comme les années précédentes, nous avons décoré notre village avec deux traversées lumineuses. Deux belles guirlandes à leds blanches ont été placées sur les sapins à l'entrée de Domblans, sur la RD 120.

Vers l'école un beau sapin lumineux était présent.

La place Sailland s'est illuminée à l'approche des fêtes.

Le Père Noël est bien venu dans notre commune vendredi 16 décembre, à 18h30 Place Sailland.

Comme depuis de nombreuses années, il est arrivé dans la calèche de Monsieur Benoît de Dreuille, tirée par 2 beaux chevaux comtois.

La météo était avec nous pour le froid et un ciel clair, la température avoisinait -1° par contre la neige n'était pas au rendez-vous.

Les enfants ont-ils regretté la neige ? Peut-être l'aurons-nous l'année prochaine ? Je l'espère.

Le Père Noël est descendu de la calèche avec une hotte chargée de clémentines et de papillotes. Les enfants ont pu embrasser le vieil homme. Les membres du conseil municipal ont distribué les friandises aux enfants et à leurs parents.

Cette année les gens se sont moins déplacés, nous étions environ 70 (enfants, parents et organisateurs de cette manifestation).





La commune a offert le vin chaud. Il a été préparé et distribué par le comité des fêtes (merci à Jean Marie BUCHIN et toute son équipe).

Les enfants ont pu faire un tour de calèche.

La soirée s'est très bien déroulée.

Le Père Noël est reparti vers d'autres destinations.

A 20 H, il ne restait plus personne sur la place.

A l'année prochaine Père Noël !

Le rapporteur des commissions : Sophie Guillaume-Belle

L'adjoint en charge : Rémi Courtout

NOS

ASSOCIATIONS



Liste des associations

ASSOCIATIONS	PRESIDENCE	ADRESSE	N° téléphone
Société de chasse	Mr RECOUVREUX Pascal	Kar_1974@hotmail.fr	03 84 44 65 17
Club du temps Libre	Mme GUILLAUME Annick	anniclebailguillaume@orange.fr	03 84 85 24 66
Cooperative Scolaire	Mme VILLERET Nadine	ecolemonnierdomblans@ac-besancon.fr	03 84 44 62 48
Foyer Rural	Mme GUILLAUME Annick	anniclebailguillaume@orange.fr	03 84 85 24 66
Les Blés noirs	Mme MOULIN Christelle	Ch.moulin@orange.fr	06 87 21 91 09
Pétanque des Coteaux de Seille	Mr OLIVIER Richard	ricolivier@voila.fr	03 84 44 66 75
Société de Musique de Voiteur	Mr MARRON François	arousset@cg39.fr	06 76 85 75 31
Association des Arts Martiaux des Coteaux de Seille	Mme SAX Katia	katbeb@sfr.fr	03 84 85 59 68
Pompiers de Voiteur-Domblans	Mr LAMBERET Rémy	valletclaud@neuf.fr	03 84 85 27 83
Association au Vent du Cuard	Mr DE BROISSIA Patrice	bripadebroissia@orange.fr	03 84 85 24 26
La Marche	Mr NOZIERE Jean	Noziere.jean@wanadoo.fr	03 84 44 90 09
Union Sportive des Coteaux de Seille	Mr BAUDRY Jacques	Coteauxdeseille.foot@free.fr	03 84 44 66 63
Comité des Fêtes	Mr BUCHIN Jean-Marie	Jean-marie.buchin123@orange.fr	06 81 55 38 81
Association Maxxslide	Mr LUFACRE Damien	maxxslide@free.fr	
Association CDCJ (Cabane Des Copains Jurassiens)	Mr POUX-BERTHE Clément (trésorier)	cdcj@live.fr Facebook : La CDCJ Instagram : asso cdcj Site internet :www..asso-cdcj.fr	

AMICALE DES POMPIERS VOITEUR- DOMBLANS

Avant de commencer l'année, je vous présente le bilan de l'année 2016. Toujours autant d'activités avec les interventions, les manœuvres et la formation. Nous avons effectué 180 départs. 148 pour secours à personnes, accidents de la circulation, assistance à la personne. 17 départs pour feu de friches, cheminée et bâtiments. 15 interventions diverses. Le chef de groupe qui coordonne les interventions plus importantes est sorti 10 fois. Nos infirmières au nombre de trois sont intervenues 13 fois. Nous avons effectué 540 heures par an de manœuvre à raison d'un exercice par mois de 3 heures pour le feu, et 384 heures de secourisme à raison d'un exercice de 2 heures pour l'équipe de garde par semaine.

Depuis l'année dernière il n'est pas rare de voir le VSAV (véhicule de secours aux victimes) partir à deux sapeurs pompiers pour des interventions non urgentes. (Relevage de personne ou en carence d'ambulances).

Notre effectif se maintient à 25 sapeurs pompiers avec sept femmes et dix huit hommes. Nous avons recruté deux sapeurs pompiers, un caporal de Courlaoux et un lieutenant du Loiret. Nous recrutons toujours des hommes ou des femmes pour pallier au manque d'effectif en semaine.



Charlotte Guyon championne de France au parcours sportif

La section des JSP compte cette année vingt jeunes qui ont bien débuté l'année et une envie de bien faire et d'être au top pour le brevet. En juin 2017 il y aura cinq jeunes qui passeront cette épreuve pour rentrer dans la vie active des pompiers.

Au premier octobre, notre directeur, le colonel Jérôme Coste a quitté le département pour prendre le commandement de l'Yonne. Dix ans dans le Jura, toujours à l'écoute des uns et des autres, avec des prises de décisions réfléchies. Il a su montrer que le Jura était à la hauteur pour mener à bien des grandes opérations. Son successeur le Colonel Hervé Jacquin vient des Pyrénées orientales pour un retour aux sources. Nous lui souhaitons bonne chance.

L'amicale, toujours aussi dynamique organisera le 11 février et pour la deuxième année, un bal des années 80, son méchoui fin mai ou début juin, le traditionnel 14 juillet. Elle vous remercie pour l'accueil et la générosité que vous lui apporté lors du passage des calendriers.

L'amicale de Voiteur-Domblans, les sapeurs pompiers du centre de secours se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé, et de joie pour cette nouvelle année 2017.

Le chef de centre : Cne Claude Vallet

AU VENT DU CUARD

Les membres de l'Association "Au Vent du Cuard" se sont retrouvés le 21 juillet 2016 ... à Château-Chalon notamment pour assister au nouveau spectacle historique consacré à la Révolution puis ensuite se réunir autour d'un verre de l'amitié. Toute une époque qui a vu le basculement de la France de l'Ancien Régime à la Société Nouvelle, de 1765 à 1805, de Louis XV à Napoléon.



Grâce à de talentueux artistes bénévoles sur un texte de René Lacroix (Universitaire et historien) on a pu revivre cette épopée passionnante rassemblant les français et les jurassiens autour de quelques valeurs universelles majeures.

Notre association entre ainsi de plain pied en 2017 où elle aura de multiples occasions de faire valoir ses propres engagements orientés vers la défense du patrimoine naturel, de l'habitat et de l'aménagement du territoire local.

Avec la certitude que de nouvelles générations sauront prendre conscience de la nécessité de poursuivre ce que nos aïeux ont su entreprendre avec sagesse et enthousiasme.

Ainsi va le vent de l'histoire

Patrice de Broissia

Président de l'Association "Au Vent du Cuard"

Club de marche de Domblans

Le groupe de marche, ça marche.

Au printemps de cette année, nous avons eu le chagrin de perdre l'une des nôtres, Evelyne, victime d'un malaise en cours d'une randonnée. Massage cardiaque et bouche à bouche pratiqués par ses amis, en attendant le SAMU, n'ont pas permis, à ce dernier de ramener Evelyne à la vie.

Evelyne était une bonne marcheuse, assidue aux balades sur les chemins de notre belle région et aimait s'oxygéner, comme elle venait de le dire peu de temps avant son malaise. Nous pensons tous à elle.



Quelques précisions sur la façon dont se déroule une randonnée.

Chacun marche à son rythme, qui dépend bien évidemment de son âge et/ou de sa condition physique, l'expérience ayant démontré que ne pas respecter son rythme propre, augmente la sensation de fatigue et diminue le plaisir lié à cette activité. La solution ? Régulièrement, les personnes en tête du groupe (ce ne sont pas toujours les mêmes) s'arrêtent, attendent les derniers, et ne repartent pas sans leur avoir permis de souffler et de se désaltérer.



Cette année, le groupe aura parcouru les chemins du Jura à raison d'une distance moyenne qui varie peu d'une année sur l'autre, à savoir 13Km à la vitesse de 3,5 à 4km/h selon le dénivelé. Les plus courageuses ou courageux ont marché plus de 600 km. 30 Personnes ont participé à nos sorties.

De nouveaux marcheurs et marcheuses nous ont rejoints, ce qui, outre l'augmentation du nombre de participants, a pour effet d'abaisser de façon sensible l'âge moyen du groupe.

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, c'est le Lundi à 13H30 – Parking de la Gare.

Renseignements :

Jean NOZIERE 06 75 94 08 96

Norbert BARROIS 06 44 27 81 56

Association Maxxslide

Toujours beaucoup de pratiquants sur le skatepark dès que le temps est de la partie. La majorité sont inscrits à l'association Maxxslide car ils ont compris que c'est grâce à notre association, en se groupant et en participant que la vie au skatepark avance et évolue.



Deux nouveautés en 2016

1 - Concernant le Maxxslide contest 2016, qui a eu lieu en septembre dernier : l'organisation de toute la partie compétition s'est déroulée sous la responsabilité d'une nouvelle génération de jeunes motivés et passionnés. Félicitations à eux, car nous avons eu de nombreux retours très positifs

2 - Cette fin d'année 2016 sera marquée par une évolution du site avec, en cours de construction actuellement, 2 nouveaux modules pour rendre le Park encore plus attractif



Damien LUFACRE

ASSOCIATION CDCJ

L'association de la « Cabane Des Copains Jurassiens » (C.D.C.J.) a connu une année 2016 dans la lignée des précédentes : organisation d'événements variés, festifs, et conviviaux.

Tout d'abord, lors de la parution du dernier bulletin municipal, nous étions en pleine préparation de notre Téléthon. Celui-ci s'est déroulé le samedi 5 décembre 2015. L'après-midi, nous avons proposé diverses activités à Voiteur (football 5 vs 5, lâcher de ballons, loto bouse, palets bretons, mais également des trajets dans le camion des pompiers de Voiteur-Domblans). Puis le soir nous avons cuisiné une fondue savoyarde à 220 convives dans la salle des fêtes de Domblans. Cette journée a été intense, mais la fierté qu'elle nous a apportée lorsque nous avons remis plus de 6000€ à l'AFM Téléthon l'était tout autant.

Début janvier 2016, peu de temps après les fêtes, nous avons également participé à l'organisation du Cross du Vin Chaud. Il s'agit d'une course à pied solidaire dont les bénéfices servent à la lutte contre le cancer chez les enfants et jeunes adultes. Nous avons déjà participé à cette course en tant que coureurs, et cette année Patrick et Mimi Chamouton nous avaient sollicités pour les aider dans l'organisation. Cette course a eu lieu le 9 janvier 2016 dans la commune de Vevy. Elle a réuni 120 coureurs et 70 marcheurs. Nous avons remis par la suite presque 1700€ de dons au centre Léon Berard (Lyon) pour améliorer la qualité de vie des patients atteints du cancer.



Au cours du mois de janvier 2016, nous avons également organisé un concert à Montmorot. Le groupe jurassien Teuf and Co a assuré le show devant les 350 spectateurs réunis dans la salle Georges Trouillot. Auparavant, les Chicks, un groupe vocal féminin, avait assuré la première partie. Les bénéfices de cette soirée se sont élevés à un peu plus de 1600€. Ils nous ont permis de soutenir deux projets. D'un part le financement d'un fauteuil handisport pour un lédonien prénommé Ludovic Bettembost. D'autre part une aide pour une famille de Pierrefontaine-les-Varans (Doubs) dont le fils cadet développe depuis quelques années une amyotrophie spinale.

La 4^{ème} édition de notre concours de pétanque s'est déroulée le 7 mai 2016 à Nance. Sous un soleil radieux, nous avons accueilli 136 doublettes. Un record personnel depuis que nous l'organisons. Sur le terrain, les finalistes de la Générale se sont partagés les gains (doublette Christophe Breton & Hong Chan contre doublette Gaylord Moureaux & Romain Menaboef). En consolante, c'est la doublette Pascal Recouvreux & Frédéric Janodet qui l'a emporté pour la deuxième année consécutive. Ils étaient face à Mickael Dacunha & Christian Gautron. Les bénéficiaires de ce concours nous permettent d'assurer le fonctionnement annuel de notre association.

Enfin, au cours de l'été 2016 nous avons organisé pour la 2^{ème} année consécutive une course colorée (Color Run) à Orgelet. Précurseurs l'an dernier, le phénomène a pris dans l'ampleur en 2016. D'autres courses du même type ont eu lieu dans notre département. Pour nous ce fut malgré tout une réussite avec 500 participants.



L'année 2016 fut encore une fois bien remplie pour notre association.

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en pleine préparation de notre Téléthon (samedi 3 décembre 2016). Celui-ci se déroulera avec la même formule que l'an dernier : des activités diverses l'après-midi au Champ de Foire de Voiteur, et un repas Franc-Comtois le soir à la salle des fêtes de Domblans.



Clément POUX -BERTHE



Les Vergers de la Haute-Seille

Le développement de notre verger se concrétise un peu plus chaque année, par de nouvelles plantations et divers aménagements.

L'acquisition de matériels de pressurage : un fouloir et un pressoir pour la fabrication du jus, un stérilisateur afin de pouvoir disposer du jus pasteurisé pour les occasions qui peuvent se présenter en cours d'année. Avoir le plaisir de proposer un produit naturel, fabriqué par nos soins, au marché de Noël organisé par le Comité des fêtes.

Notre but est toujours le même, transmettre le savoir-faire, initier les jeunes générations à la découverte de la biodiversité dans le respect de l'environnement, par des applications sur la faune et la flore qui gravitent autour et sur le verger. Faire participer à la plantation et au suivi des arbres fruitiers, tels sont les objectifs de notre Association dans son rôle pédagogique.



Sous l'abri au verger



Présentation de l'arbre

Faire découvrir aux enfants les différentes étapes du développement d'un arbre, les initier sur les caractéristiques qui différencient les fruits : La forme, la grosseur, la couleur, mais également le goût et la saveur, l'utilisation propre de chaque variété.

Nous allons reconduire nos interventions pour 2017 : << **La vie de l'arbre et le rôle des insectes.** >> sur le site du verger, mais aussi dans les écoles de Domblans, Montain et Voiteur, nous n'irons plus à Bréry qui a fusionné avec Domblans.



à l'école

Présentation du matériel

Les adhérents avaient été invités à la présentation et la mise en service du fouloir, du pressoir et du stérilisateur. Les intéressés se sont succédés au cours de la matinée et ont dégusté les premiers jus.



Le broyage des pommes

Les applications au verger



Greffes à la pépinière

Nous avons réalisé deux séances d'initiation à la greffe en mars et avril, au verger. Deux matinées de taille de formation sur le site du verger et une intervention à Crançot chez un adhérent pour une taille d'entretien et de correction sur des arbres plus âgés.

L'entretien et le développement du verger

Les plantations se succèdent avec la complicité des enfants des écoles à l'automne et au printemps. Nous installons les différentes méthodes de conduites et de plantations des arbres fruitiers et dernièrement, l'implantation d'une haie fruitière. Les interventions d'entretien et de désherbage se font régulièrement par les adhérents, afin de maintenir un état de propreté satisfaisant.



L'entretien des plantations

Je remercie toutes les personnes qui participent à la vie et au bon fonctionnement de notre association, la Commune de Domblans et ses services techniques qui assurent la tonte et qui nous creusent les trous de plantation.

Les personnes intéressées par la conduite des arbres fruitiers, la sauvegarde des variétés anciennes, la transmission des valeurs oubliées, sont les bienvenues dans notre association.

Le Président : Louis BERTHET

COOPERATIVE SCOLAIRE

Un potager à l'école !

Depuis quelques années, l'école souhaitait créer un potager à l'école. Marie-Claire Bordeaux, parente d'élève, a gentiment proposé un morceau de son terrain pour que ce projet devienne réalité.

Pourquoi choisir de faire un jardin à l'école ? Pour faire vivre aux élèves des expériences et les doter de représentations sur le monde qui les entoure et de mots pour en parler, pour mettre en place les concepts de base (le concept de vie, de cycle), structurer le temps, développer des comportements fondamentaux : l'observation, la prise de responsabilité, sensibiliser à l'environnement et développer l'esprit scientifique.

Nous avons souhaité inscrire ce projet dans une démarche éco-citoyenne. Ainsi, le terrain a-t-il été labouré de façon durable par des chevaux comtois, tous les plants et graines sont issus de l'agriculture biologique et l'entretien se fait sans aucun produit.



Nous souhaiterions qu'une personne ressource nous aide dans ce projet. Nous recherchons donc quelqu'un souhaitant transmettre son savoir dans ce domaine et nous aidant tout au long de l'année en nous apprenant quoi faire au bon moment !

N'hésitez pas à prendre contact avec l'école si vous vous reconnaissez dans ce rôle !

"Le jardin, c'est de la philosophie rendue visible."

Erik Orsenna

De l'importance de l'Éducation Artistique et Culturelle

Parce que nous pensons que l'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances, qu'elle est essentielle à la construction de citoyens libres et éclairés, nous continuons à proposer un parcours d'éducation artistique et culturelle à chacun de nos élèves.

L'éducation artistique et culturelle à l'école répond à trois objectifs :

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire
- développer et renforcer leur pratique artistique
- permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels



- Dans le cadre du CTEAC (Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle), financé par la CCCHS (Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Loire) et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), tous les élèves de l'école (de la PS aux CM2) auront la chance de travailler avec des artistes professionnels, danseurs et musiciens :

Les PS-MS travailleront en danse contemporaine avec Sara Pasquier, danseuse professionnelle (notamment au sein des ballets contemporains de Saint Etienne) et les GS à CM s'exerceront à la création sonore musicale avec Julien Baratay et Anatole Buttin, musiciens professionnels, membres du projet Kogumi.



- Toutes les classes se sont inscrites au dispositif "école et cinéma". Il a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Il permet d'éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine, visionnées en salle, d'éduquer au regard et de permettre à un plus grand nombre d'élèves d'accéder à une culture cinématographique et de commencer à construire un parcours de spectateur .

-La classe de CM est engagée dans "les scènes buissonnières" de Scènes du Jura dont le but est de sensibiliser des élèves de CM2 et de 6ème à la création contemporaine de spectacle vivant. La saison 16-17 est consacrée à la danse. Les élèves de CM travailleront avec Marion Lévy, chorégraphe, qui leur proposera de participer à son Bal Moderne. Ils se sont déjà rendus au théâtre de Lons le Saunier, avec les CP-CE1, pour assister à son spectacle de danse contemporaine "Et Juliette".

Une nouvelle fois, donc, les arts seront à l'honneur cette année à l'école de Domblans !

Nadine VILLERET



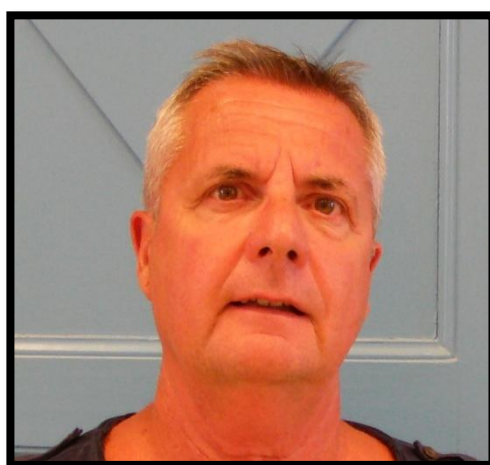
DEPART A LA RETRAITE DE MONSIEUR ANCEAU

Mr Anceau Alain notre instituteur de CM1- CM2 à prit sa retraite en juin 2016.

Après 23 années passées dans notre école de Domblans, au son de la cloche, des cris des enfants, du crissement de la craie sur le tableau, 23 années ou de nombreux enfants de Domblans l'ont eu comme instituteur, il s'en va prendre le temps d'aller pêcher et s'adonner à ses passions.

D'ailleurs le jour de son pot de départ nombreux sont ceux qui sont venus lui souhaiter une bonne retraite et le remercier de sa patience, de sa gentillesse, de son humour et de son rôle d'instituteur qu'il a su exercer avec patience et passion.

Nous souhaitons à Mr ANCEAU une bonne et douce retraite, et le remercions pour la qualité de son enseignement qu'il a su prodiguer à nos enfants durant toutes ces années.





L'association des arts martiaux des coteaux de Seille (AMCS) est une association sportive qui propose des activités pour tous, à proximité, dans un espace privilégié au dojo de Voiteur.

JUDO : Le judo, encadré par Jean-Sébastien Lamielle, a lieu les mardis de 17h30 à 18h30 pour l'éveil judo, et de 18h30 à 19h45 pour les benjamins et les poussins.

L'AMCS a organisé le **2 Novembre 2016 le premier entraînement interclubs de la saison**. 45 judokas des clubs de l'AMCS, Claivaux, Lons-le-Saunier, Mièges et Salins les bains se sont retrouvés sur le tatami du dojo de Voiteur.



KARATE : Jérôme Preudhomme enseigne le karaté do, art martial de self-défense.

Retrouvez-le les mardis de 20h à 21h30 et les jeudis de 18h30 à 20h.

L'AMCS est fière d'avoir Sylvain Elbachir parmi ses adhérents, **médaille d'or aux championnats de France de Karaté en Juin 2016**.



AÏKIDO : Cette discipline sans compétition est un art martial qui permet de développer ses capacités mentales, physiques et relationnelles. Les cours sont assurés par Jacky Roche 4ème Dan, les vendredis de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 21h.

Des cours interclubs sont organisés par l'AMCS et le dojo du moulin à Besançon afin d'échanger sur la pratique et de faire de belles rencontres humaines.

Chaque année 1 ou 2 stages se déroulent à Voiteur. L'occasion de découvrir la région pour des participants venant d'Alsace, d'Allemagne, d'Italie...



Stages 2017 : 26 mars Marc Bacchraty 6ème Dan

Du 4 au 6 août Michel Erb 6ème Dan

YOGA : L'association vous propose **2 styles de yoga**, les lundis de 16h45 à 18 h avec Marie-Paule Chambru, et de 19h15 à 20h30 avec Cécile Mazoyer.

ÉTIREMENTS : Les séances d'étirements sont assurés par François Voitey, ostéopathe, elles permettent un travail musculo-squelettique. Les cours ont lieu les mercredis de 18h30 à 19h30 ou de 19h30 à 20h30.

DO IN : Technique d'automassages. Les Ateliers, animés par Katia Sax, praticienne en massages-bien-être, ont lieu tous les 15 jours, le samedi de 14h à 16h, de Septembre à Décembre.

GALETTE DES ROIS : le **14 Janvier 2017** les adhérents de l'AMCS et leur famille sont invités à la salle des fêtes de Voiteur pour partager un moment de convivialité.

ASSEMBLEE GENERALE : Fin Juin 2017, clôturée par le barbecue annuel.

PROJET 2017 : Stages de QI GONG

AMCS 2 RUE DES MASSES 39210 VOITEUR

Contacts : Katia Sax 03.84.85.59.68 ou 06.52.60.03.71 / Jacky Roche 06.30.35.80.79
<http://aikidovoiteur.sportsregions.fr>



LE TAI JI CHUAN

Le Tai Ji Chuan est un art martial d'origine Chinoise et d'influence Taoïste. Basé sur la lenteur des mouvements et la respiration, il permet d'équilibrer les énergies et d'améliorer la santé.



Les cours ont lieu dans préaux de l'école le lundi de 18h45 à 20h15 et le jeudi de 19h15 à 20h15.

Olivier LICARI

LA COUNTRY

Depuis 6 années la section country existe; 15 adhérentes contentes de se retrouver tous les mercredis soir sous le préau de l'école, avec passion et décontraction ; VIVIANE anime les cours bénévolement merci à elle.



Michelle Chevaux

LA GYMNASTIQUE

La section Gym se réunit tous les mardis de 19h00 à 20h30, sous le préau de l'école.

Les cours sont très dynamiques avec Sonia (1^{ère} à droite), qui sait nous motiver afin de profiter de ses cours et de ne jamais se lasser.



Cette année nous sommes au nombre de 23, l'essentielles viennent de Domblans, Bréry et notre renommée est allée jusqu'à Frangy en Bresse, puisqu'une participante viens de Bresse pour suivre les cours !!C'est avec plaisir que nous vous accueillerons, quelques soit votre âge, votre condition physique, homme ou femme, si vous décidez de nous rejoindre.

Claire NOZIERE 03 84 44 90 09

FOYER RURAL ANGLAIS

Cette année une nouvelle activité au foyer rural : apprendre à parler Anglais. Une trentaine de personnes prennent part au cours de Madame Corfield notre professeur.

Le mardi soir, (sauf pendant les vacances scolaires), de 6 h à 7 h pour les débutants une dizaine de personnes et de 7 h à 8 h pour les confirmées qui ont déjà quelques années de pratiques soit une vingtaine de personnes.

Les cours se déroulent dans une ambiance très agréable détendue et conviviale.

LE FOYER RURAL

Pratiquées par environ 140 personnes, les activités du foyer Rural perdurent même si, faute de nouveaux ordinateurs prévus pour la saison prochaine, l'initiation et le perfectionnement à l'informatique n'ont pas repris en septembre, une autre activité a vu le jour : l'activité Conversations en anglais. Elle a lieu le mardi soir et connaît un vif succès. Deux groupes de niveaux différents se succèdent à partir de 18h00 à la Salle Tosi.

C'est dans la même ambiance conviviale que se déroulent tous les autres ateliers du foyer Rural :

Gymnastique, Danse country, Tai Chi, Cirque pour les enfants, Peinture & modelage, ateliers créatifs (Patchwork, couture, broderie, et créations d'objets divers).

Cette année encore nous avons investi dans du nouveau matériel pour l'activité *Cirque*.

La visite de salons créatifs à Strasbourg et à Lyon, nous auront apporté, je l'espère suffisamment d'idées nouvelles pour nos futures expositions-ventes.

Le bénéfice de ces ventes est investi en achat de matériel pour les ateliers créatifs mais sert également au financement des équipements de cirque, matériel professionnel coûteux.

Notre participation au Marché de Noël sur la place de Domblans fut un moment agréable et sympathique. Jus de pomme chaud, soupes et gâteaux furent les bienvenus pour nous réchauffer.

Bonne et heureuse année à vous tous et à vous toutes.

La Présidente, Annick Guillaume

LES BLES NOIRS

Réunis pour la première fois le 19 novembre 1993, les habitants du quartier de la Sarazine se sont regroupés autour de l'association des Blés Noirs dans le but de partager des moments de convivialité.

Ainsi, deux fois par an, nous nous retrouvons autour d'un repas champêtre organisé au début de l'été ainsi qu'une soirée en novembre. Au plaisir de se retrouver ensemble se mêle la bonne humeur, quelle que soit la météo.



N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'un des membres du bureau, ou tout simplement, à venir nous rejoindre lors de l'un de nos moments festifs.

Au nom des Sarazins et des Sarazines, je vous souhaite une très belle année 2017.

La présidente, Christelle MOULIN



UNION SPORTIVE COTEAUX DE SEILLE

La saison 2015/2016 qui s'est terminée en apothéose fin juin restera sans nul doute dans les annales du club. Du point de vue associatif d'abord, avec la belle fête qui s'est déroulée le 29 août 2015 au Stade Simon Guyetant, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'US, du point de vue sportif ensuite, avec l'accession en 1^{ère} Division de l'équipe B et en 2^{ème} Division de l'équipe C.

Les dirigeants de l'USCS, ne pouvaient pas laisser passer cet anniversaire, sans marquer d'une pierre blanche un tel événement, pour cela, une commission composée d'anciens et de membres actuels du club, s'est attelée à la tâche d'organisation dès le mois de janvier. Une

première réunion a permis de fixer le cadre de cette journée commémorative, mais c'est une bonne dizaine d'autres qui ont été nécessaires pour mener à bien le projet. Dans celui-ci, une chose nous tenait particulièrement à cœur, celle de rendre hommage à tous les joueurs et dirigeants passés au club, pour cela, un appel a été lancé pour trouver tous les documents permettant de le faire. Chacun a fouillé ses archives, et nombre d'entre eux ont apporté leur contribution qui pour des articles de journaux, qui pour des anciens calendriers, le plus vieux daté de 1961 !!! Un énorme travail collectif d'identification a été réalisé, avec parfois des discussions animées pour reconnaître les anciens dont certains n'avaient fait qu'un passage éphémère au sein du club. Des souvenirs se sont ainsi fait jour, et la dynamique des réunions a permis de retrouver les identités de plus de 90% des figurants. Les anciens calendriers ont été scannés et mis sur supports rigides, ceux-ci étant destinés à être exposés dans le couloir principal des vestiaires, pour un devoir de mémoire de nos jeunes générations. (Il est possible pour ceux qui le veulent de procéder à une réédition, pour cela, se renseigner au club.) L'œuvre ayant été entreprise par les fondateurs du club, dont Simon Guyetant, méritant d'être connue et respectée.

Parallèlement à cette exposition des calendriers, en grand conservateur que je suis, j'ai de mon côté, réalisé un tri et la mise en forme, saison par saison depuis les années 90 de toutes les coupures de journaux parues, une bonne dizaine de classeurs a été utile. (Ces classeurs restent consultables sur place au stade, il suffit d'en faire la demande.) En plus de ces expositions statiques, des jeux autour du ballon ont animé l'après-midi, malheureusement une chaleur étouffante n'a pas contribué au succès escompté.



En présence des personnalités des collectivités locales et de celles du milieu du football, le District du Jura de Football, par l'intermédiaire de Michel Sornay, Président, et Jean Louis Monnot, vice-Président, a tenu à remettre la médaille de bronze à Eric Gentet et à moi-même pour notre action au service du football. Tous deux avons apprécié ce geste, mais en dédiant cette récompense à tous les bénévoles qui font fonctionner l'USCS. Les discours des officiels ont salué comme il se doit le travail réalisé au sein de l'association et remercié chaleureusement tous les présents.

Avant l'apéritif, une convention de partenariat entre le District du Jura et l'USCS a été signée, cette convention portant sur la réalisation d'une étude en commun de ce qu'il est convenu d'appeler « Projet Club » devant permettre à terme de 2 à 3 ans après étude du fonctionnement de notre association, d'en dégager les points forts et faibles, et de

déterminer un planning d'actions à appliquer pour améliorer notre offre auprès des pratiquants. Un nouveau label jeune plus difficile à obtenir a été mis en place par la FFF et cette action devrait nous permettre de trouver les moyens pour y parvenir, en attendant le label de bronze a été reconduit sous son ancienne version.

Une photo aérienne géante a alors été réalisée sur la pelouse du stade honneur, tous les présents formant un beau 70 Ans. La soirée, repas pris sous chapiteau après l'apéritif, a été une grande animation, plus de 250 convives ont répondu présents. Parmi eux, un bon nombre de joueurs des années 50 à 70, dont certains ne s'étaient pas revus depuis trente, voir quarante ans, et pour qui les retrouvailles ont été chaleureuses. Les sourires sur les visages faisaient plaisir à voir, et rien que pour cela, les dirigeants pouvaient se féliciter d'une telle réussite. Il restera de cet anniversaire de grands souvenirs, et si la charge importante de travail que celui-ci a généré, celle émotionnelle, bien supérieure, ne peut qu'inciter les dirigeants et futurs dirigeants à réfléchir aux 75 ans !!!



Du côté sportif, la saison a surtout permis à l'USCS de tenir un objectif fixé depuis plusieurs saisons déjà, celle pour la réserve d'accéder à 1^{ère} Division de District, par quatre fois l'objectif avait été manqué d'un cheveu, la saison précédente notamment avec un but encaissé dans les cinq dernières minutes du dernier match qui avait ruiné tout espoir. Cette fois-ci, c'est aussi un but qui a compté, avec une victoire, qui plus est à l'extérieur chez l'adversaire direct, lui aussi prétendant à l'accession, le club de LA JOUX. Une satisfaction n'arrivant bien souvent jamais seule, la seconde réserve, a elle aussi, en prenant la seconde place de son groupe, pu accéder en 2^{ème} Division, niveau le plus élevé atteint par cette équipe. Thomas Boisson et Jean-François Brenans, sous la coupe de l'entraîneur Nicolas Debord, ont réalisé un bon travail cette saison, qui a ainsi trouvé sa récompense.

L'USCS, a depuis quelques années, trouvé une stabilité dans ses effectifs joueurs, des variations d'une année à l'autre chez les jeunes se produisant avec le croisement des années de naissances et celle des catégories, apportent quelques fluctuations et obligent parfois les

dirigeants à des choix difficiles. Mais dans l'ensemble la saison s'est plutôt bien déroulée. Les effectifs dirigeants sont toujours perfectibles, et le besoin de formation est toujours plus accru pour un encadrement de qualité. Ainsi, Christophe Meunier a suivi un module CFF2 et Magali Rousselot-Emart et Jean-François Brenans celui du CFF3. Ils devront toutefois certifier cette formation pour obtenir le diplôme équivalent.

Le volet organisation, tant sportif, qu'associatif, n'a pas dérogé aux années précédentes, les entraînements et matchs ont été nombreux et l'on peut dire que mis à part deux mois de trêve, un hivernal et un estival, les terrains du bord de Seille sont occupés tous les jours de la semaine. Un gros travail d'entretien incombe aux bénévoles, tonte, traçage, désherbage et fumage, sans compter la gestion des abords, mais produits ses effets, car les pelouses restent en bon état et les lieux, eux, restent propres.

Le dynamisme est toujours de mise, mais les forces vives, ne sont pas toutes remplacées, et si l'élastique se tend, il faut se méfier qu'il ne casse pas. C'est pourquoi, je profite de ces colonnes pour lancer une invitation à ceux qui auraient des vellétés, de se faire connaître, il y aura toujours une place pour chacun et le travail partagé est toujours moins lourd.

BILAN SPORTIF

➤ SENIORS A :

Nicolas DEBORD (Fabrice PROST et Jacques BAUDRY) ; En se classant 9^{ème} de Ligue Régionale 2, cette équipe n'a pas terminé à une meilleure place qui pourtant lui était dévolue, 5 ou 6^{ème}, mais le choix, assumé, de privilégier la première réserve et un effectif devenu juste en fin de saison, a couté au moins deux victoires qui auraient été largement envisageables.

➤ SENIORS B :

Thomas BOISSON (Jean-Louis BERTIN) ; Pour une seconde année en temps qu'éducateur des seniors, a connu des sueurs froides en fin de saison. Arrivée à la trêve hivernale avec 9 points d'avance sur le second, son équipe a brusquement enchainé les contres performances. Dimanche après dimanche, le retour d'un adversaire direct se faisait plus pressant, pour en arriver à l'avant dernière journée, à un match capital chez ce dernier, LA JOUX. A pile ou face, gagner et monter, perdre et ne pas monter, avec abnégation, ses joueurs ont réussi à contourner l'obstacle. La 1^{ère} Division, objectif depuis 4 ans, a été atteinte.



➤ SENIORS C :

Jean-François BRENANS ; La seconde réserve, évoluant en 3^{ème} Division de District, a connu une très belle année, avec pas moins de 17 victoires, ce groupe de copains a été longtemps en tête du groupe. Ce n'est qu'en fin de championnat que cette équipe a perdu la tête au profit des voisins du RC LONS, mais la seconde place assurée est restée synonyme d'accession en 2^{ème} Division.

➤ SENIORS FEMININES :

Magali ROUSSELOT-EMART (Gérald BRUN – Bresse Jura Foot) ; Pour cette seconde année en entente, une équipe à 11 était engagée. En 1^{ère} phase, elle s'est particulièrement bien comportée en terminant 2^{ème} du championnat de Promotion Honneur, ce qui lui a permis d'accéder en 2^{nde} phase au championnat Promotion Elite, dans lequel elle est montée sur la 3^{ème} marche du podium. Une saison aboutie malgré un effectif très juste. Les filles ont osé se déplacer à Francheville, plus de 180 kilomètres aller, à 9 ! Hors de question de faire forfait et elles ont ramené la victoire ce jour là !

➤ U17 FEMININES :

Yves RAMELET (Jean-Marie BUCHIN et Amandine LARDERET – Bresse Jura Foot) ; Comme les Seniors, elles ont évolué en entente avec Bresse Jura Foot. Elles étaient engagées et ont évolué dans le Criterium Départemental à 8. Une très bonne présence à l'entraînement, avec 80 % des filles sur toute la saison. Malgré tout, une cohésion difficile a existé dans le groupe, due aux différences de niveau footballistique entre les joueuses, mais l'ambiance est restée bonne.

➤ U18 :

Jean-François BRENANS ; Avec un effectif serré, mais toujours sérieux, les jeunes ont confirmé leur place en Elite Départementale, et en finissant 4èmes, ils ont gagné deux places par rapport à la saison précédente. Quelques-uns iront évoluer en Seniors la saison suivante, et à coup sûr apporteront un renfort de qualité.

➤ U15 :

Thomas SAUSSARD ; La saison a été difficile pour ce groupe, en terminant 9^{ème} en Elite District, ils ont été les victimes indirectes d'une victoire par forfait d'un adversaire direct et d'un renfort d'effectif d'un autre adversaire, ayant descendu des joueurs évoluant habituellement en Ligue. Promis à la descente fin juin, ils ont été repêchés fin août, comme quoi il existe tout de même une justice sportive.

➤ U13 :

Valentin LOUVAT (Yves BICHON) ; A juste raison, le club lui a fait confiance pour encadrer la catégorie et ses deux équipes. Elles étaient au 2^{ème} niveau en première phase et l'équipe 1 est montée en Elite en seconde. Une bonne présence aux entraînements a permis aux jeunes joueurs de bien figurer et de réaliser de grands progrès. Ils ont participé à quatre tournois en plus des plateaux organisés par le District du Jura. Et en récompense de leurs efforts, ils se sont qualifiés à la Finale Départementale Futsal et ont reçu le Challenge du Fair-Play, et ils ont aussi obtenu leur billet pour jouer en Finale Départementale du Challenge Henri Guérin où ils se sont bien classés (10^{èmes} sur 16).

➤ U11 :

Magali ROUSSELOT-EMART : Un groupe de 29 enfants, dont 5 filles, deux équipes ont joué, l'une au premier niveau et l'autre au second. Avec plus de cinquante séances d'entraînements en plus des plateaux, les enfants ont été très assidus malgré la météo. Ils ont pu bénéficier aussi de trois « mini stages » durant les périodes de vacances scolaires, et en plus de trois tournois en dehors du notre, ils ont eu la chance en fin de saison, de se rendre à ARC ET SENANS en train, pour participer à un tournoi régional organisé par la SNCF et par la même occasion, de visiter les Salines d'Arc et Senans. Ils se sont également qualifiés au Challenge Départemental Georges Boulogne, où ils ont brillamment terminé 6^{ème} sur 16. Pour l'encadrement, Paul CLERC et Vincent AMELINE se sont beaucoup impliqués, Bénédicte BRENANS, Denis LEGRAND et Anaïs BAUDRY ont dépanné sur quelques rencontres, Fernand CHAUSSON, PaPy de chaque enfant finalement, est venu quasiment tous les vendredis en renfort à l'entraînement, David BLANC a géré chaque samedi l'équipe des U10, et Alexandre BRENANS et Romain MONOT ont assuré leur rôle d'adjoint tout au long de la saison. Qu'ils soient tous vivement remerciés pour leur implication indispensable à cette catégorie, où la valeur « plaisir » reste la plus importante.

➤ U9 et U7 :

Norbert BARROIS et Louis NICOD ; Tous deux ont assumé les séances d'entraînements du mercredi, avec l'aide de Clarisse BUCHIN et Léa GODIN, où la présence des enfants était très bonne. En U9, plus de 75 % sur l'ensemble de la saison. Dans cette catégorie, le souci était les plateaux, auxquels le nombre d'absents était important. Mais les assidus ont pu participer à 13 plateaux en extérieur et 3 journées futsal. En U7, que 10 licenciés, mais attentifs et attachants, et dont les parents sont à remercier pour leur soutien et leur investissement le samedi.

➤ ARBITRES :

- Adrien CHEVRAND ; Blessé en début saison, il n'a pas voulu reprendre après la trêve. Dommage car il avait de réelles capacités et une marge de progression intéressante.

- Valentin LOUVAT ; 21 matchs arbitrés, dont la Finale U18 en tant qu'Assistant, ainsi que les finales U18 et Féminines en Futsal.

- Grégory GLYKIOTIS ; A officié sur 17 parties, travaillant de nuit les week-ends, ce n'est pas facile pour lui de faire plus.

- Pour ma part ; J'ai arbitré à 19 reprises, dont 7 en Futsal, j'ai eu le plaisir d'officier sur les finales Futsal Seniors et U18.

La seule ombre au tableau, avec l'arrêt d'Adrien, le club n'est désormais plus en règle avec les exigences (4 arbitres) et se verra pénaliser dès la saison 2016/2017 (2 mutations en moins et amende).

COMMISSIONS

Comme chaque année, les différentes commissions ont été actives, et particulièrement celle créée pour les 70 ans, une nouvelle a vu le jour suite à cet événement et concernant le « Projet Club », un gros travail lui incombera et le renfort de parents et de joueurs a été bien apprécié.

INFRASTRUCTURES

Le dossier d'extension des terrains et toujours en cours et n'a pas avancé d'un pas depuis l'année dernière. Ce n'est pas bon pour notre fonctionnement qui aurait bien besoin de cette surface supplémentaire. Par ailleurs, ce n'est pas source de motivation pour les bénévoles qui attendent une décision.

La Commission "Terrains et Bâtiments", quant à elle, travaillera sur la restructuration du local de la buvette. Elle a déjà été très sollicitée et la qualité de son travail se voit au quotidien sur les pelouses.

MANIFESTATIONS

Toujours aussi actif en matière d'organisation, le club peut être fier de ses actions. L'opération CALENDRIERS n'a pas donné entière satisfaction, trop de tournées n'ont pas été ou alors partiellement faites. Le SOUPER DANSANT a un peu redressé la barre, un orchestre dynamique et apprécié sera reconduit cette année, ce qui laisse augurer d'une belle édition. Pour les LOTOS, le changement d'animatrice s'est bien passé et les résultats ont été satisfaisants. Le TOURNOI DES JEUNES a été déplacé du lundi au dimanche de Pentecôte et a été mieux fréquenté, tant par les équipes que les visiteurs. En 2017, la formule du dimanche sera conservée. Le traditionnel GOUTER DE NOEL DE L'ECOLE DE FOOT, fin décembre, a réuni un bon nombre d'enfants à la salle des fêtes de Voiteur, et a permis de sensibiliser les parents présents à l'action PEF (Programme Educatif Fédéral), initié par la FFF et relayé par les clubs, dont le nôtre. Ce programme visant à sensibiliser nos joueurs à des actions citoyennes au quotidien.

CCCHS

A partir du 1^{er} janvier 2017, notre Communauté de Communes est appelée à fusionner avec celle voisine de Bresse Revermont, une nouvelle entité va voir le jour, avec des modifications de fonctionnement. Une incertitude lourde pèse sur les clubs sportifs, en raison du fait que pour le moment cette nouvelle Communauté de Communes n'a pas encore fait le choix de la compétence sport. Nos élus travaillent en ce sens, mais rien n'est acquis. En cas de non prise en compte de cette compétence, notre situation deviendrait problématique, notre fonctionnement ainsi que les entretiens ou investissements dépendants en premier lieu de cette instance. La Commune de Domblans, lieu d'implantation de nos installations, ne pourrait sans doute pas à elle seule assumer ces charges.

PERSPECTIVES 2016/2017

A l'heure où j'écris ces lignes, la moitié de la saison est passée, et pour nos équipes seniors, si la A reste en bonne position, la B et la C occupent toutes deux une mauvaise place, respectivement 11^{ème} et 12^{ème}. Nous savions après les deux accessions, que le niveau serait plus difficile, et que nous ne jouerions sans doute pas les premiers rôles, mais n'avions pas envisagé les derniers. A cela trois raisons. La première, à l'intersaison, le départ très imprévu, et pour le moins discourtois, de l'entraîneur Nicolas DEBORD pour un club voisin, qui nous a privé d'un recrutement déjà orchestré par lui-même. La seconde, l'arrêt et les départs de quelques joueurs cadres du groupe A. Et la troisième, une hécatombe de blessés, nous conduisant à ne disposer que de moins de 43 joueurs. Heureusement, nous avons pu trouver avec l'aide du District du Jura, un Coach en la personne de François Rodriguez, retrouver aussi une dizaine de joueurs et bénéficier du retour des blessés. Cela devrait nous permettre d'envisager une seconde partie de saison plus favorable et de sortir de la zone dangereuse, mais c'est à la fin que l'on règlera l'addition !!!

Chez les Féminines, faute de joueuses Seniors en nombre suffisant, et face à l'impossibilité règlementaire, l'entente avec Bresse Jura Foot a dû être stoppée, seule est restée celle en U18 Féminine.

Pour les jeunes, les U18 se situent en milieu de tableau et les U15 en position délicate pour se maintenir en Elite District. Les U13 ont manqué d'un souffle l'accession en Honneur Ligue, mais sont prometteur d'avenir.

Pour les autres catégories et notamment les petites, les effectifs sont bien garnis, et les jeunes pousses, sous la houlette d'entraîneurs compétents, sont en progression constante. Toutefois, et en vue des années suivantes, la fidélisation des jeunes est recherchée, car dans ces catégories d'âges, le « turn over » reste important, la mobilisation de tous en ce sens est nécessaire.

Voici en quelques lignes le bilan annuel non exhaustif des actions de l'USCS, qui je l'espère vous aura intéressé et vous permettra de mieux connaître encore notre action envers les jeunes et les moins jeunes !!!

Au nom de tous nos licenciés, je vous souhaite une excellente Année 2017.

Le Président, Jacques BAUDRY

LA PETANQUE

Nous avons (enfin) nos champions !

Les nombreux bons résultats obtenus au cours des dernières années par les membres du Club auguraient un avenir radieux pour le palmarès du Club, qui restait vierge jusqu'à l'entame de cette saison 2016. Notre club, affilié depuis le début des années 1990 à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal n'avait en effet jamais remporté le moindre titre départemental ou régional même s'il s'était à de nombreuses reprises hissé aux places d'honneur avec une finale et plusieurs demi-finales disputées. Mais ça, c'était avant...

Cette année, notre talentueuse vice-présidente, régulièrement mise à l'honneur dans cette rubrique, avait décidé de ne pas faire les choses à moitié (les personnes qui la côtoient régulièrement au centre de secours de Voiteur savent que ce n'est vraiment pas son genre) puisqu'elle ne s'est pas contentée de remporter le premier titre du club. Elle est également allée chercher le deuxième...

Sa fabuleuse saison a débuté le 1er mai. Après avoir brillamment passé l'épreuve de sélection départementale, Aline a pris la direction d'Offemont (90) pour disputer les phases finales du championnat de Ligue Franche-Comté tête à tête féminin, auquel avaient pris part 159 joueuses.

Les conditions climatiques dantesques de cette froide journée de printemps n'ont pas réussi à ébranler la détermination de notre concurrente, qui a fait trépasser toutes les adversaires placées en travers de son parcours avant de s'imposer en finale face à Elodie PICON, sociétaire du club de Vesontio Pétanque (25). Aline remerciait ses courageux supporters qui avaient fait le déplacement et pouvaient savourer sa victoire. La PCHS tenait son premier titre et pouvait être fière de sa championne.

Le titre en poche, Aline a eu la lourde tâche de représenter la Franche-Comté au Championnat de France le 10 Septembre à Lanester (56). Pour l'occasion, une dizaine de membres avait fait le déplacement. Malheureusement, Aline n'affichait pas l'état de forme des grands jours, sans doute un peu émoussée par le trajet, et a dû céder face à des adversaires talentueuses (Corrèze et Haute Normandie). La déception passée, toute l'équipe a pu profiter des paysages bretons et savourer les spécialités locales, après avoir encouragé quelques visages connus présents sur ces championnats. Les Coteaux de Seille étaient en effet bien représentés puisque Gaele ROUSSELOT, licenciée au Club de Châtelneuf mais originaire de Saint Germain les Arlay concourait pour le Comité du Jura. Sébastien FORNET, qui habite Domblans depuis quelques temps, représentait le Comité de Saône et Loire en doublette senior masculin.





A peine rentrée au bercail, Aline reprenait la route des championnats lors du week-end du 24 Septembre, associée à Thibaud (son compagnon) et Pierre (son beau frère) REYNAUD. 89 équipes s'étaient portées candidates au titre de Champion du Jura triplète mixte disputé au boulodrome régional de Mont /s Vaudrey. Après 2 jours de compétition acharnée, les spectateurs

présents ont vu les adversaires de nos petits protégés rendre les armes prématurément. Une "équipe injouable" aux dires de nombreux observateurs avertis présents sur le site. Les amis polignois présents en finale face à eux ne diront pas le contraire, défaits 13 à 7, dans un match à sens unique. Aline s'adjugeait ainsi son deuxième titre de championne, qui plus est, partagé en famille. Un seul petit bémol toutefois à cette magnifique performance : la compétition n'étant pas qualificative pour un championnat de France, nos champions en resteront là, alors qu'il aurait été intéressant de les voir évoluer face aux meilleures formations hexagonales.

Parmi les autres performances, on retiendra le très bon parcours au championnat du Jura de la doublette mixte Julie PARROT - Manuel PANDEL, qui a échoué en demi-finale, face aux futurs vainqueurs, dans une partie largement à leur portée. A noter aussi le parcours de la triplète senior masculin composé de Manuel PANDEL - Thibaud REYNAUD - Philippe PRINCESSE qui est parvenue aux quarts de finale du championnat de Ligue.

L'équipe engagée en coupe de France des clubs s'est inclinée sans briller au premier tour de la compétition face à DOLE.

En championnat régional des clubs, la formation emmenée par le Capitaine Thibaud REYNAUD s'est maintenue au niveau 2. Dommage, car après avoir réalisé un très bon début de compétition (4 victoires et 1 nul) nous pouvions espérer accéder à l'échelon supérieur. Malheureusement les 2 dernières rencontres disputées à Beaucourt (90) se sont soldées par des défaites, explicables en partie par l'absence des frères REYNAUD et celle ... d'Aline MONNERET, tous 3 retenus pour raisons familiales.

Cette saison, le club avait engagé une nouvelle équipe en championnat départemental des clubs, sous la responsabilité de Cécile CHAVANNE. Au terme des 6 rencontres, elle s'est classée 4ème. La capitaine retient l'excellent état d'esprit des joueurs engagés et rappelle que dans ces rencontres la convivialité prime l'esprit de compétition.

Côté manifestation, le traditionnel concours du 14 Juillet a été menacé jusqu'à la dernière minute eu égard aux conditions climatiques exécrables du moment. Forte heureusement, une éclaircie s'est invitée aux alentours de 15 heures et a permis aux 94 doublettes courageuses de concourir dans des conditions acceptables. La victoire est revenue à Didier

METRAZ (président fondateur de notre club) associé à son gendre Sébastien FORNET (voir ci-dessus) tous deux licenciés à la Pétanque de SAINT MARCEL (71).

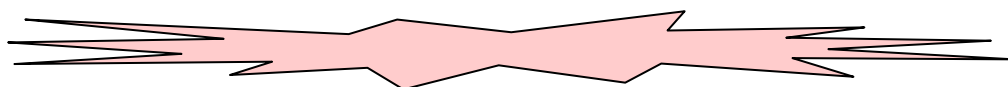
Pour terminer, nous tenons à remercier l'ensemble des commerçants du secteur pour leur contribution à la dotation de notre premier Loto. Celui-ci s'est déroulé le 25 Novembre à la salle polyvalente. Environ 160 joueurs s'étaient déplacés pour assister aux débuts de notre animateur Thibaud, qui a mené la soirée d'une main de maître. Aux dires de certains, celui-ci serait d'ailleurs plus doué pour animer les lotos qu'à la pétanque. C'est dire...

La manifestation sera reconduite en 2017 (date à préciser).

Bonne et heureuse année 2017.

Pour la PCHS,

Richard OLIVIER



LE COMITE DES FETES

A pour vocation d'animer le village. Depuis de nombreuses années il essaie de mettre à contribution tous les habitants de Domblans.

Notre Comité est une équipe d'amis, où chacun participe au bon déroulement des diverses manifestations, selon ses moyens et sa disponibilité, afin de définir et d'établir une vraie politique des loisirs et des fêtes. Cette année, dans notre programme de nos manifestations, nous avons intégré une nouvelle manifestation en Mai, **Soirée Année 80**, et un défi organisé avec la collaboration des Associations de Domblans et des commerçants domblanais **le premier Marché de Noël** que nous avons réussi.

Et pour que cela continue nous avons besoin de vous, que le dynamisme créé depuis une quarantaine d'année se poursuive, de génération en génération, à travers les différentes manifestations de Notre, et de Votre Village.

Attention, un village sans manifestations est un **village mort**...

N'hésitez pas dès à présent à venir participer à nos dernières manifestations de l'année 2016

Participez à notre Assemblée Générale le Samedi 14 Janvier 2017 à 18h30 salle Pierre Tosi.

Merci de prendre contact, et pour tous renseignements complémentaires, auprès de Jean-Marie au 06.81.55.38.81 ou avec Sylvain au 06.47.77.25.71..Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation.

Les diverses activités de l'année écoulée ont été :

Samedi 20 Février : Fondue Géante de Carnaval

A partir de 20h, 120 personnes se sont retrouvés pour déguster la fondue.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, aminée par le DJ Yann Vichot.

Samedi 14 mai : Soirée Année 80

Nouvelle manifestation de l'année 2016

Nous avons eu 160 entrées pour cette première, animée par DJ JMB.

Bien apprécié par les participant(e)s, bonne ambiance.

Dimanche 26 Juin : Puces vide grenier

Nouveau lieu les puces se sont déroulées autour de la Salle des Fêtes

Dès 5h30 le matin, les exposants commencent à s'installer selon les emplacements prédéfinis et commencent à déballer leurs trésors ; café et croissants leur sont proposés. En tout ce seront 120 exposants dont plusieurs de notre village, qui ont présenté des objets très divers à la grande satisfaction des fouineurs qui sont venus leur rendre visite tout au long de la journée, la météo étant très favorable. Les membres du Comité des fêtes avaient confectionné des plateaux repas, jambon braisé, des sandwiches, et Hot-dog.

Samedi 2 juillet et dimanche 3 juillet 2016 : Fête au Village

Samedi soir, dès 21h30 nous avons effectué la traditionnelle retraite aux flambeaux accompagnée par la Musique de Voiteur et la participation d'une trentaine d'enfants portant leur flambeau. Puis, la Musique de Voiteur nous a offert un concert.

A la fin de celui-ci le Comité des Fêtes a offert un verre de l'amitié aux convives présentes.

Et dès 22h30 ce fut l'ouverture du bal en plein air.

Le Dimanche, les animations foraines ont animées l'après-midi. .

Vendredi 18 Novembre : Soirée Beaujolais Nouveau et Cochonnaille

Date oblige, c'est une soirée conviviale, où cette année 90 personnes de Domblans et des villages voisins, se sont retrouvés pour déguster le Beaujolais nouveau accompagné de la traditionnelle cochonnaille confectionnée par les établissements

Samedi 19 Novembre : Concours de BELOTE

Ce concours a réuni une soixantaine de joueurs. Le concours s'est déroulé dans une ambiance conviviale où les premiers ont reçu un Jambon chacun. Tous les participants ont été récompensés, et la soirée s'est terminée autour d'une soupe à l'Oignons, suivi d'une assiette anglaise.

Samedi 10 décembre : Marché de Noel

Nouvelle manifestation de l'année 2016

Premier Marché de Noel, avec la collaboration de 4 Associations de Domblans, où les moyens matériels et humains ont pu donner lieu à une telle manifestation. C'est vingt cinq stands dont 4 tenus par les associations, plus de 800 visiteurs, une grosse influence au moment de l'arrivée du Père Noël.

Merci à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation avant, pendant et après la manifestation.



Vendredi 16 décembre : Arrivée du Père Noel

Comme chaque année en étroite collaboration avec la Commune, nous avons reçu la visite du Père Noël, distribuant Papillotes et clémentines aux enfants, un vin chaud était offert aux parents.

Les membres du Comité des Fêtes portent à votre connaissance le matériel dont il dispose: remorque frigorifique, Barnums, buvette démontable, tables-brasserie et bancs, parasols, vaisselle, dont ils peuvent se porter loueurs pour vos manifestations. (Renseignements au 06.81.55.38.81)

Jean-Marie et toute son équipe vous souhaite une très heureuse année 2017 et vous invite à venir les rejoindre ou et à participer à leurs manifestations.

Le Président, Jean-Marie BUCHIN.

ETAT CIVIL 2016

Naissances

Tom GERMAIN	né le 6 janvier 2016	à	LONS LE SAUNIER
Rose TREFOIS	née le 13 février 2016	à	LONS LE SAUNIER
Tom GUICHARDOT	né le 15 avril 2016	à	LONS LE SAUNIER
Calvin THIL GUYOTTE	né le 18 avril 2016	à	DOLE
Logan BADET	né le 20 avril 2016	à	LONS LE SAUNIER
Silvère Charles GIRARDEAU	né le 27 juillet 2016	à	LONS LE SAUNIER
Nathis MONNERET	né le 5 août 2016	à	LONS LE SAUNIER
Elsa POURIAS	née le 15 août 2016	à	LONS LE SAUNIER
Léana CANDEL	née le 23 septembre 2016	à	LONS LE SAUNIER
Jules BORDIER	né le 17 septembre 2016	à	LONS LE SAUNIER
Léo BATAILLARD	né le 2 novembre 2016	à	LONS LE SAUNIER
Alix LUGAND	né le 28 décembre 2016	à	LONS LE SAUNIER

Mariages

HEDIN Guillaume et FELDTRAUER Fanny *****	2 juillet 2016
ROBERT Alexandre et BONY Charlotte *****	20 août 2016
COLIN Raphaël et BULABOIS Aurélie *****	10 septembre 2016
GUILLEMIN Jacques et BRAGGION Béatrice	10 décembre 2016

Décès et transcription de décès

Jean-Claude PRENAS	décédé le 16/03/2016	à DOMBLANS
René GUILLAUME	décédé le 13/10/2016	à DOMBLANS
André PERNOT	décédé le 26/01/2016	à LONS LE SAUNIER
André BOULY	décédé le 23/02/2016	à LONS LE SAUNIER
Michel RENARD	décédé le 30/03/2016	à LONS LE SAUNIER
Henri BECOULET	décédé le 27/04/2016	à LONS LE SAUNIER
Jean VUILLERMET	décédé le 05/06/2016	à LONS LE SAUNIER

Info- info-info-info-info-info

Lutte contre les bruits de voisinage (arrêté municipal du 18 Juin 1999).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, "ramasse-feuilles", tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc ..., ne peuvent être effectués

- les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h

Horaires d'ouverture et coordonnées de la mairie

Ouverture 6 Jours sur 7 :

Lundi de 9 h à 12 h

Mardi de 14 h à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Jeudi de 14 h à 17 h

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Coordonnées : Tél. : 03 84 85 20 02

Fax : 03 84 85 20 29

Courriel : mairie@domblans.fr

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi, Vendredi : de 9 h 45 à 11 h 45

Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi : de 9 h 15 à 11 h 30

Levée du courrier (boîte près de l'Agence Postale)

du Lundi au Vendredi : à 15 h

le Samedi à 11 h 45

Rappel - horaires d'ouverture de la déchetterie

La déchetterie est ouverte chaque matin de la semaine, de 9 h à 12 h sauf le lundi

Les lignes TER Franche-Comté





Développons des services solidaires

ELAN EMPLOI Un service de proximité

Une équipe à votre écoute

50% déduction fiscale
sur les Emplois

Particuliers : Une réponse à vos besoins pour vos tâches ponctuelles, quotidiennes...
l'entretien de votre cadre de vie intérieur ou extérieur.

Ménage, Repassage, Petits travaux de bricolage, Jardinage...

Chèques CESU
préfinancés

Collectivités, Associations, Entreprises, Artisans...

Pour simplifier vos démarches en cas de recrutements, remplacements, surcroît de travail.

Simplicité

Faites appel à Elan Emploi, simplifiez-vous la vie !

A partir d'une heure sans engagement de durée !

Nous sommes l'employeur

- Intervention sur simple appel téléphonique.
- Une équipe de professionnels proche de chez vous.
- Aucune formalité, prise en charge de la gestion administrative.

Réactivité

Vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer vos compétences et/ou expériences.

Efficacité

ELAN Emploi a pour mission première d'accompagner les personnes en recherche d'emploi vers une situation plus stable (emploi, formation...). Dans une démarche de professionnalisation, nous vous proposons des missions associées à un accompagnement personnalisé.

Contactez-nous :

ELAN EMPLOI

1000 rue des Gentianes

39000 Lons Le Saunier

☎ : 03.84.43.08.05 📠 : 03.84.43.01.19

✉ : elan.emploi@orange.fr

Bureaux ouverts : lundi de 8h30 à 12h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Cette année la Commune de Domblans va être recensé du 19 Janvier au 18 février 2017.

Durant cette période des agents recenseurs passeront dans toutes les maisons de la commune munis de leur carte officielle qu'il doit vous présenter.

Ces deux agents sont :

Mme Evelyne CHEVASSU et Mme Roy Marie-Noëlle.

Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil, les données récoltées sont confidentielles et seront très utiles pour la commune à des fins statistiques.

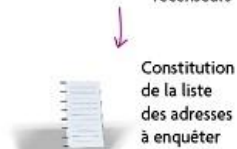
LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT



AVANT LA COLLECTE



Recrutement et formation des agents recenseurs



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE



Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours)



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE



Certification de la collecte par le maire

Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne sont reçues directement)



Saisie des questionnaires papier et traitement des données

Vérification et validation des résultats par l'Insee

Communication des chiffres aux maires et au grand public

